



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

réforme

Question au Gouvernement n° 2063

Texte de la question

RÉFORME DES RETRAITES

M. le président. La parole est à M. Jean-Pierre Brard, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.
M. Jean-Pierre Brard. Ma question s'adresse à celui qui exécute les basses oeuvres au nom du Premier ministre et du Président de la République, celui qui fait disparaître les infirmières et les médecins de nos hôpitaux, les enseignants de nos écoles, et ainsi de suite. Celui qui pratique le monologue social sur le mode : " Cause toujours, tu m'intéresses. " Je veux parler de M. Woerth dans ses nouvelles responsabilités comme dans les anciennes. Monsieur le Premier ministre, les Français se demandent si vous avez entendu le message des urnes, et vos réponses d'hier sont inquiétantes.

Monsieur Woerth, je sais que le Président de la République vous a fait présent d'un cadeau pour inaugurer vos nouvelles fonctions ministérielles : il s'agit d'un joli petit tablier blanc et d'un couperet. Ainsi équipé, vous allez vous mettre devant votre table de travail. Non pas pour dépecer un quartier de viande, car vous n'êtes pas boucher, mais pour hacher menu nos retraites.

Allez-vous continuer à vous acharner sur les gens qui travaillent ou ont toujours travaillé, ou changer de voie et faire payer les privilégiés ? Les riches, il y en a ! (*L'orateur présente deux graphiques.*) Regardez l'évolution des bénéfices de Sanofi grâce à la grippe, et dans le même temps, la chute des effectifs au sein de cette entreprise. Regardez encore, l'évolution de la valorisation boursière de Sanofi, et l'évolution du chômage dans notre pays. Plus vous enrichissez les riches, et plus les salariés sont pauvres. Allez-vous changer de ligne pour les retraites ?

M. le président. La parole est à M. Éric Woerth, ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique.

M. Éric Woerth, *ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique.* Cette question s'adresse à moi de manière assez directe. Je vous remercie d'ailleurs de la façon dont vous l'avez posée : je me vois très bien avec un petit tablier blanc. Mais le couperet, j'évite !

Je me demande parfois dans quel monde vous vivez, monsieur Brard. À un moment donné, il faudra bien que quelqu'un paie la facture. Nous devons préparer cela. Les hommes et les femmes d'État doivent préparer la réforme des retraites. Pourquoi cette réforme est-elle nécessaire ? Pour protéger les retraites et le système de répartition. Il n'y a pas d'autre raison !

Vous agitez des graphiques qui ont été faits par le parti communiste. Ils ne me semblent pas faits par l'INSEE. Et les solutions que vous essayez d'apporter sont d'un autre temps. Vous dites qu'il faudrait s'attaquer à l'épargne des Français. ("*Non !*" *sur les bancs du groupe GDR et SRC*) Si, vous le dites ! Vous voulez vous attaquer de manière compulsive à l'épargne des Français, vous voulez vous attaquer aux stocks-options, mais ces stocks-options sont une base de un ou deux milliards d'euros, que l'on a déjà taxée. Vous dites qu'il faudrait limiter les allègements de charges, mais les deux tiers des allègements de charge sont le fait de Mme Aubry : ce sont les 35 heures.

Nous devons traiter ce dossier avec beaucoup de sérénité, et non avec la caricature que vous essayez de donner. Ce n'est pas par la démagogie que nous réglerons le problème des retraites, mais par le consensus. C'est parce que nous aurons suffisamment dialogué et concerté que nous sauverons notre système de retraite. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP et sur quelques bancs du groupe Nouveau Centre.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Brard](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (7^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2063

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Travail, solidarité et fonction publique

Ministère attributaire : Travail, solidarité et fonction publique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 mars 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 25 mars 2010